



Françoise Bénard- fbenard1@free.fr

06 64 64 74 39



Association Hors Circuit

Assurance R.C.P :

WTW France - Département Sport et événement – Tour Hekla,
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX
Tél.: 0972720119 – fr.ffrandonnee@wtwco.com - Contrat n°: 41789295M/0002

Garantie financière :

GROUPE AMA Assurance-crédit & Caution - 132 rue des Trois Fontanot -
92000 Nanterre - Tel: 33(0)969322336 - Contrat n°: 4000716162/1

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE « Séjour rando au Tyrol »

Vaires sur marne, le 16 Septembre 2025

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association Hors Circuit, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée en cours de validité avec assurance IRA; Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance IRA, ou d'un titulaire du «Pass-Découverte» dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 35 au minimum, 50 au maximum

Dates : du Dimanche 24 Mai au Samedi 30 Mai 2026.

Déplacements : autocar affrété par Sud Evasion

PROGRAMME:

Les participants, munis de leur pique-nique pour le Dimanche midi, sont attendus soit à la gare de Vaires sur Marne, soit à l'école des Pêcheurs à un horaire fixé ultérieurement. Début du séjour au départ du car.

Arrivée prévue en fin de journée. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi seront consacrés à des randonnées journées (pique-nique, fourni par l'hôtel et tiré du sac). Plusieurs niveaux de randonnée seront proposés (3 à 4 heures de marche pour les plus courtes avec un dénivelé de 250 à 450 m), 5 heures avec un dénivelé plus important (340 à 650 mètres pour les autres). En fonction du nombre de participants, 3 niveaux de randonnée pourront être proposés. Le mercredi sera consacré à la visite guidée d'Innsbruck, avec repas au restaurant. Un temps libre sera proposé.

HEBERGEMENT:

L'hébergement sera assuré à l'hôtel Edelweiss, à Gotzens, à 7 km d'Innsbruck. Des navettes gratuites desservent chaque jour Innsbruck à partir de notre hôtel. Nous serons en pension complète du soir du premier jour au midi du dernier jour (boisson comprise au repas). L'hôtel fournit les pique-niques du midi.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **1100 €** par personne en pension complète, en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle: 130 € pour le séjour.

- **Ce prix comprend:**

- Le trajet en car de Vaires sur Marne à notre hôtel et les déplacements en car tout au long du séjour
- La pension complète (boissons incluses, du dîner du 1^{er} jour au déjeuner (pique-nique) du dernier jour.
- L'accompagnement des randonnées par des accompagnateurs de Sud Evasion.
- La visite guidée d'Innsbruck (2h30) et le déjeuner au restaurant à Innsbruck
- La montée en funiculaire du Hungerburg.
- La contribution EIT

- **Ne sont pas compris :**

- La fourniture du pique-nique du premier jour.
- Les dépenses personnelles.
- Les assurances facultatives (annulation/Interruption, bagages). L'assistance rapatriement est comprise pour tous les adhérents titulaires d'une licence IRA, D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris».

INSCRIPTIONS :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer deux par deux en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription.

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 7 et jusqu'au 28 Octobre. Cette pré-inscription sera matérialisée par un virement de 275 €, ou 275 € + 130 € = 405 € pour une chambre seule.

Suivant le nombre de préinscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour sera prise au 30 Octobre.

En cas d'annulation, le remboursement de la pré-inscription sera effectué par l'Association. S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature, renvoi de ce Bulletin et règlement du deuxième versement entre le 1^{er} et le 7 Novembre.

ASSURANCES FACULTATIVES:

Vous aurez la possibilité de souscrire lors de votre inscription, **aux assurances facultatives** au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi (37 € pour une chambre double, 47 € pour une chambre seule)

PAIEMENTS:

Acompte de 275 € p/p pour une chambre double ou de 405 € pour une chambre seule, à la préinscription. Date limite : 28 octobre 2025

2^{ème} versement : à l'inscription de 275 € p/p

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription : 37 € p/p pour les chambres doubles, 47 € p/p pour une chambre seule.

3^{ème} versement : le 12 Février de 275 € p/p

Solde le 12 Avril de 275 € p/p

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT seront systématiquement dues.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Le trajet de Vaires sur Marne jusqu'à notre hôtel à proximité d'Innsbruck se fera en car affrété par Sud Evasion.

Déplacements en car également sur place lors des randonnées (maximum à ½ heure de notre hôtel)

Navette gratuite chaque jour au départ de notre hôtel pour Innsbruck

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 20 Février 2026, 40 €
- Annulation faite entre le 20 Février et le 20 Mars 2026 : retenue de 25 % du prix du séjour
- Annulation faite entre le 21 Mars et le 6 Avril 2026 : retenue de 50 % du montant total du séjour
- Annulation faite entre le 7 Avril et le 20 Avril 2026 : retenue de 75 % du prix du séjour
- Annulation faite après le 20 Avril 2026 : retenue de 100 % du prix du séjour

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

Une réunion d'information et de préparation sera programmée ultérieurement. A cette occasion, un dossier sera transmis par mail à chaque participant.

Ne pas oublier CI ou passeport en cours de validité, licence, carte européenne d'assurance maladie, vos ordonnances si nécessaire.

CESSION D'USEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide avec licence IRA ou d'un Pass Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions **EIT** ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site www.hors-circuit.fr